

Note Conceptuelle

Groupe de Travail No.2 : Demande de Capital d'Impact

Taskforce pour la création d'une Plateforme Nationale d'Investissement à Impact en République Démocratique du Congo

1. Contexte et justification

L'**investissement à impact** s'impose progressivement comme un mécanisme stratégique permettant **de mobiliser des capitaux privés** pour répondre aux défis sociaux et environnementaux tout en générant des rendements financiers.

À l'échelle mondiale, un mouvement structuré s'est développé autour de l'organisation **GSG Impact**, qui soutient la création de **plateformes nationales d'investissement à impact** visant à construire des « économies d'impact ». Ces plateformes ont pour **objectif** de mettre en place l'infrastructure institutionnelle, financière et réglementaire permettant d'orienter les flux de capitaux vers des activités générant un impact mesurable.

Dans les pays émergents et en développement, le développement de ces écosystèmes repose généralement sur **cinq piliers** :

1. L'offre de capital
- 2. La demande de capital (entreprises et projets)**
3. Les intermédiaires financiers
4. Les politiques publiques et régulations
5. Les institutions de soutien au marché

Dans ce cadre, la **demande de capital d'impact** constitue un élément central. Elle concerne l'ensemble des **entreprises, PME, coopératives et organisations capables d'absorber des capitaux pour développer des activités générant un impact social ou environnemental positif**.

Cependant, dans de nombreux pays africains, y compris en République Démocratique du Congo (RDC), la principale contrainte n'est pas seulement l'absence de capital, mais plutôt **l'insuffisance d'entreprises prêtes à recevoir des investissements**.

Cette situation reflète un défi global. Les PME représentent plus de **50 % de l'emploi mondial et environ 70 % des emplois formels dans les économies en**

développement, mais elles font face à un déficit de financement estimé à **plus de 5 000 milliards de dollars par an**.

Ce déficit résulte de plusieurs facteurs structurels :

- faibles capacités de gestion financière
- absence de données financières fiables
- gouvernance insuffisante
- coûts de transaction élevés pour les investisseurs
- manque d'intermédiaires spécialisés
- environnement réglementaire peu favorable.

Dans ce contexte, la création d'une **plateforme nationale d'investissement à impact en RDC** représente une opportunité stratégique pour renforcer l'écosystème entrepreneurial et mobiliser des capitaux au service du développement durable.

2. Rôle du Groupe de Travail No.2

Le Groupe de Travail No.2 est chargé d'examiner le pilier « **Demande de capital d'impact** » dans le cadre du processus de création de la plateforme nationale.

Son rôle consiste à :

- analyser les contraintes qui limitent l'accès des entreprises au capital d'impact
- identifier les opportunités de développement du pipeline d'investissement
- proposer des initiatives prioritaires pour renforcer l'écosystème entrepreneurial
- contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale d'investissement à impact.

Le groupe devra présenter une **liste priorisée d'initiatives** lors de la première réunion en présentiel de la taskforce.

3. Importance stratégique des PME dans l'économie d'impact

Les PME jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social.

Elles contribuent notamment à :

- la création d'emplois
- l'innovation

- la diversification économique
- la réduction de la pauvreté.

Malgré leur importance, **les PME rencontrent souvent des difficultés pour accéder au financement formel.**

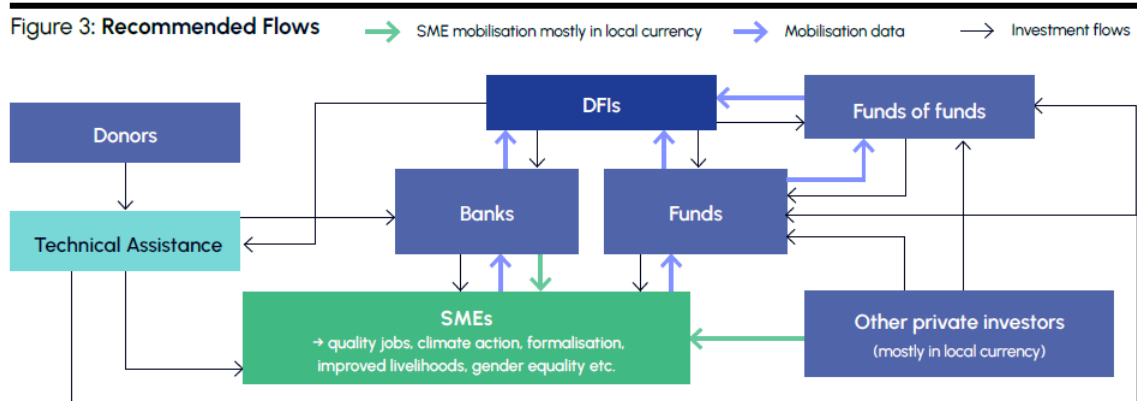
Les **principales barrières** incluent :

- perception élevée du risque par les investisseurs
- manque de garanties ou d'historique financier
- faibles capacités de gestion
- taille limitée des transactions.

Pour répondre à ces défis, les institutions de financement du développement (DFI) ont développé des stratégies permettant de soutenir les PME de manière indirecte.

En effet, environ **75 % des financements destinés aux PME transitent par des intermédiaires financiers tels que les banques ou les fonds d'investissement spécialisés.**

Cette approche permet d'atteindre un plus grand nombre d'entreprises tout en s'appuyant sur des acteurs locaux.



4. Le concept de « mobilisation secondaire du capital »

Le rapport récent de GSG Impact introduit le concept de **mobilisation secondaire du capital.**

Ce concept désigne les capitaux privés qui sont mobilisés indirectement à la suite d'un investissement initial de développement.

Par exemple :

- une banque développe **un portefeuille de prêts aux PME** après avoir reçu un soutien technique d'une institution de développement
- une entreprise financée par un fonds d'impact attire ensuite des investisseurs privés supplémentaires
- un fonds soutient ses entreprises en portefeuille dans la levée de capitaux additionnels.

Dans ces cas, l'investissement initial agit comme un **catalyseur qui déclenche des flux de capitaux privés beaucoup plus importants.**

Cependant, ces flux restent souvent **non mesurés et insuffisamment valorisés dans les systèmes actuels de suivi des investissements.**

Comprendre et renforcer ces mécanismes peut permettre d'augmenter considérablement les investissements dans les PME.

5. Facteurs de succès pour la mobilisation du capital

Les analyses internationales identifient plusieurs facteurs clés permettant d'accroître le financement des PME.

5.1 Facteurs liés aux banques

Lorsque les banques développent des stratégies efficaces de financement des PME, plusieurs conditions sont généralement réunies :

- engagement de la direction et du conseil d'administration
- modèle économique clair pour le financement des PME
- systèmes internes adaptés (analyse du risque, produits financiers spécifiques)
- assistance technique ciblée
- alignement avec les politiques publiques.

Dans certains cas, les banques ont pu multiplier par plusieurs centaines leurs portefeuilles de prêts aux PME après avoir reçu un soutien technique et stratégique.

5.2 Facteurs liés aux fonds d'investissement

Les fonds d'investissement peuvent également jouer un rôle déterminant dans la mobilisation de capitaux pour les PME.

Les facteurs de succès incluent :

- compétences solides des gestionnaires de fonds
 - accompagnement stratégique des entreprises en portefeuille
 - assistance technique pour améliorer la gouvernance et la gestion financière
 - réseaux d'investisseurs permettant de mobiliser du capital supplémentaire
 - écosystème financier local actif.
-

6. Implications pour la République Démocratique du Congo

Ces enseignements suggèrent que le développement de l'investissement à impact en RDC doit adopter une approche systémique.

Il est essentiel d'agir simultanément sur :

1. le renforcement des capacités des entreprises
2. le développement des intermédiaires financiers
3. la création d'un environnement favorable aux investissements.

Le Groupe de Travail No.2 devra ainsi réfléchir à des initiatives qui renforcent :

- la préparation des entreprises à l'investissement
 - la visibilité des opportunités d'investissement
 - les capacités des institutions financières locales
 - la coordination entre acteurs publics et privés.
-

7. Axes de travail proposés pour le Groupe de Travail

Sur la base des meilleures pratiques internationales, plusieurs axes de travail peuvent être envisagés.

Axe 1 : Programme national de préparation à l'investissement

Objectif :

Renforcer la capacité des PME à attirer des investissements.

Activités possibles :

- formation en gestion financière

- accompagnement à la gouvernance
 - préparation aux levées de fonds
 - développement de systèmes de mesure de l'impact.
-

Axe 2 : Développement du financement des PME par les banques

Objectif : Encourager les institutions financières locales à financer davantage les PME.

Initiatives possibles :

- assistance technique pour le développement de produits financiers adaptés
- création de mécanismes de garantie
- programmes de partage des risques.

Les systèmes de garantie de crédit peuvent jouer un rôle important en réduisant les risques pour les banques et en facilitant l'accès des PME au financement.

Axe 3 : Développement de fonds d'investissement pour les PME

Objectif : Soutenir la création de véhicules d'investissement dédiés aux PME et aux entreprises à impact.

Initiatives possibles :

- fonds d'investissement à impact
 - fonds de fonds nationaux
 - structures de financement mixte.
-

Axe 4 : Renforcement de l'écosystème entrepreneurial

Objectif : Créer un environnement favorable au développement des entreprises à impact.

Actions possibles :

- soutien aux incubateurs et accélérateurs
- développement de bases de données d'entreprises

- plateformes de mise en relation entre investisseurs et entrepreneurs.
-

Axe 5 : Suivi et mesure des flux de capitaux

Objectif : Améliorer la compréhension des flux de financement des PME.

Initiatives possibles :

- développement d'indicateurs nationaux de financement des PME
 - suivi des levées de fonds des entreprises
 - analyse des flux de capitaux mobilisés.
-

8. Résultats attendus du Groupe de Travail

Le Groupe de Travail No.2 devra produire :

1. une analyse des contraintes limitant la demande de capital d'impact en RDC
2. trois à cinq problèmes structurels prioritaires
3. une liste d'initiatives stratégiques pour renforcer le pipeline d'investissement
4. des recommandations pour la plateforme nationale d'investissement à impact.

Ces propositions seront présentées lors de la première réunion en présentiel de la taskforce.

9. Calendrier indicatif

Phase Activité

Phase 1	Analyse de l'écosystème
Phase 2	Identification des contraintes
Phase 3	Définition des priorités
Phase 4	Présentation des recommandations

10. Conclusion

Le développement d'un écosystème d'investissement à impact en République Démocratique du Congo représente une opportunité majeure pour mobiliser des capitaux au service du développement durable.

En renforçant la capacité des entreprises à absorber des investissements, en développant les intermédiaires financiers et en améliorant l'environnement réglementaire, la RDC peut progressivement construire une **économie d'impact dynamique et inclusive**.

Le Groupe de Travail No.2 jouera un rôle clé dans ce processus en identifiant les initiatives capables de catalyser les flux de capitaux vers les PME et les entreprises à impact.

ANNEXE

Secteurs prioritaires pour la mobilisation du capital d'impact en RDC

Alignement avec les priorités sectorielles du Plan National de Développement

Afin de maximiser l'impact économique et social de la future **Plateforme Nationale d'Investissement à Impact en République Démocratique du Congo**, le Groupe de Travail No.2 propose de concentrer les efforts sur **cinq secteurs stratégiques** alignés avec les priorités du **Plan National de Développement (PND)**.

Ces secteurs présentent un **fort potentiel de création d'emplois, de mobilisation de capitaux privés et de génération d'impact social et environnemental**.

Les exemples présentés ci-dessous illustrent les opportunités et les défis à relever pour catalyser l'investissement dans ces domaines.

1. Exploitation Minière Artisanale Responsable

Cas d'usage : PeaceGold

Le secteur minier artisanal constitue une source majeure de revenus pour des millions de Congolais. Cependant, il est souvent associé à des défis importants :

- informalité du secteur
- traçabilité limitée des minerais
- conditions de travail précaires
- accès limité aux marchés internationaux.

Le modèle développé par **PeaceGold** constitue un exemple innovant de formalisation et de valorisation de l'exploitation minière artisanale.

PeaceGold vise à créer une chaîne d'approvisionnement responsable pour l'or artisanal en Afrique, permettant de :

- formaliser les opérations minières artisanales
- améliorer les revenus des mineurs
- assurer la traçabilité et la conformité aux normes internationales
- connecter les producteurs aux marchés internationaux.

Enjeux pour la RDC

Les principales contraintes du secteur incluent :

- manque de financement pour la formalisation des coopératives minières

- absence d'infrastructures de traçabilité et de certification
- accès limité aux marchés internationaux responsables
- faibles capacités organisationnelles des coopératives minières.

Opportunités d'investissement à impact

- développement de chaînes d'approvisionnement responsables
- financement de coopératives minières
- solutions de traçabilité technologique
- infrastructures de transformation locale.

Le développement de ce secteur pourrait contribuer à **réduire les conflits liés aux ressources naturelles tout en augmentant les revenus des communautés minières.**

2. Industrie Manufacturière

Cas d'usage : Pharmakina

Le secteur manufacturier représente un levier essentiel pour la **diversification économique et l'industrialisation de la RDC.**

L'entreprise **Pharmakina**, basée à Bukavu, constitue un exemple historique de transformation industrielle locale. Fondée pour valoriser les ressources naturelles du pays, elle s'est spécialisée dans la production de quinine et d'autres produits pharmaceutiques.

Enjeux structurels

Malgré son potentiel, le secteur manufacturier en RDC fait face à plusieurs défis :

- coûts élevés de l'énergie
- infrastructures logistiques insuffisantes
- accès limité au financement industriel
- concurrence des produits importés
- environnement réglementaire complexe.

Opportunités pour l'investissement à impact

- développement de chaînes de production pharmaceutiques locales
- investissements dans l'agro-industrie
- transformation locale des ressources naturelles
- création de zones industrielles durables.

Le renforcement du secteur manufacturier est essentiel pour **réduire la dépendance aux importations et créer des emplois qualifiés.**

3. Agriculture et Valorisation des Chaînes de Valeur

Cas d'usage : Projet Café de l'International Trade Centre (ITC)

L'agriculture demeure l'un des secteurs les plus importants pour l'économie congolaise et un moteur potentiel de développement inclusif.

Un exemple notable est le **projet de revitalisation du secteur du café mené par l'International Trade Centre (ITC).**

Description du projet

Le projet, présenté par **M. Sadiq Syed (ITC)**, vise à revitaliser la production de café dans des zones rurales isolées de la RDC.

Principaux résultats :

- **3 000 agriculteurs** impliqués
- **60 villages** participants
- **2,7 millions de caféiers plantés**
- région située à **15 heures de Kinshasa.**

Approche de la chaîne de valeur

Le projet met l'accent sur la **création de valeur à l'origine** :

- formation des agriculteurs à la transformation du café
- amélioration de la qualité du produit
- accès direct aux marchés.

Impact observé

- **doublement de la valeur du café vendu par les agriculteurs**
- attraction de nouveaux investissements privés
- amélioration des infrastructures locales.

Opportunités d'investissement

- transformation agroalimentaire
- chaînes de valeur agricoles durables
- infrastructures rurales

- finance agricole inclusive.
-

4. Entrepreneuriat Technologique

Cas d'usage : Kinshasa Innovation Center (KIC)

L'économie numérique représente un secteur émergent à fort potentiel pour la RDC.

Le **Kinshasa Innovation Center (KIC)** joue un rôle clé dans le développement de l'écosystème technologique local.

Le KIC vise à :

- soutenir les startups technologiques
- former les entrepreneurs numériques
- connecter les innovateurs aux investisseurs
- favoriser l'innovation locale.

Défis de l'écosystème technologique

- accès limité au capital-risque
- manque d'infrastructures numériques
- faible accès aux programmes d'accélération
- manque de talents spécialisés.

Opportunités d'investissement

- fonds de capital-risque locaux
- incubateurs et accélérateurs
- infrastructures numériques
- solutions technologiques pour les secteurs clés (agriculture, finance, énergie).

Le développement du secteur technologique peut contribuer à **créer des emplois qualifiés et accélérer la transformation numérique de l'économie congolaise.**

5. Économie Créative et Industrie Culturelle

Cas d'usage : Zing Empire

La République Démocratique du Congo possède l'une des industries musicales les plus influentes d'Afrique.

Cependant, malgré son rayonnement culturel mondial, le secteur reste sous-financé et peu structuré.

L'initiative **Zing Empire** illustre le potentiel de revitalisation de l'industrie musicale congolaise en soutenant les jeunes artistes.

Les activités incluent :

- production musicale locale
- promotion des talents émergents
- création de contenus culturels.

Importance économique de l'économie créative

Selon plusieurs analyses internationales, notamment celles de Brookings, l'économie créative africaine constitue un secteur à forte croissance capable de :

- créer des emplois pour les jeunes
- stimuler l'innovation culturelle
- attirer des investissements internationaux.

Exemple de modèle structurant

Le développement d'infrastructures culturelles comme la **Cité des Artistes Greenexia** démontre comment créer des espaces intégrés réunissant :

- studios d'enregistrement
- espaces de création
- lieux de diffusion culturelle
- incubateurs pour artistes.

Opportunités d'investissement

- infrastructures culturelles
- plateformes numériques de distribution musicale
- incubateurs pour industries créatives
- production audiovisuelle.

Conclusion

Ces cinq secteurs représentent des **opportunités stratégiques pour la mobilisation du capital d'impact en République Démocratique du Congo.**

Ils offrent un potentiel significatif pour :

- la création d'emplois

- la diversification économique
- l'innovation
- la croissance inclusive.

Le Groupe de Travail No.2 pourra utiliser ces secteurs comme **cadre structurant pour identifier des initiatives prioritaires** visant à renforcer la demande de capital d'impact et à construire un pipeline solide d'investissements.

Annexe 2: Membre de Groupe de travail 2 Demande de capital

Pré Nom	Nom de famille	Nom de l'organisation	Position
Richard	Mukundji	KIC et CCSC	Coordonnateur / Administrateur
Claude	Mukanda	Graben Agro-business SARLU	Founder
Tanya	Kabuya	Raft Eco solutions SARL	Managing Director
Lucien	Mulimbi	KOLTAN SARL	Directeur Gerant
Antoinette	NTUMBA MANGALA	CARRE BUSINESS	Managing Director
Ruth-Paola Ngwanza	Ruth-Paola Ngwanza	Fédération des Entreprises du Congo « FEC » et Vice-présidente de la Commission Nationale Jeunes Entrepreneurs	Administrateur
Rudy Daniel Ilumbe-Bolumbu			
MGr Pindi Giraud		Faith-Based Organisation (Catholic Church)	Eveque
Bonzemba		International Trade Centre (ITC)	Africa Coordinator
Katuala Tshibangu		chez Fédération des Entreprises du Congo	Directeur de cabinet
Nelson Zagabe		at Pharmakina	ESG MANAGER
Karine Mukengela			Chargée de Projets - Polyvalent
Christopher Jr MUKOKA		Je bâtis des entreprises congolaises prospères/	CEO de BETU GROUP
emmanuel epenge		Congo medika	CEO
Malou Madanga		Sustainability Specialist chez vodacom rdc	Specialist
Esther Bishweka		Kivu Groupe Service	C.E.O and Founder of EXPERT EN ENTREPRENEURIAT AGRICOLE,
Christian CUBAKA		ENABEL	Fondatrice PDG chez LA KINOISE Café
Tisya Mukuna		Forbes 30 under 30, TOP 10 Africa's Business Heroes,	General Manager
Marie-Hélène Pingoud Brasey		RougeCongo&JauneCongo: le Business Autrement	Artist & music producer & Record owner
Priscilla Mukundji		Zing Empire	Postdoctoral Researcher
Gabriel Kamundala		Natural Resource Governance Artisanal Mining, Critical Minerals & Global Supply Chains	Senior Officer Sector Competitiveness
Hernan Manson / Sadiq Syed		International Trade Centre (ITC)	Founder and Director
Greg Valerio MBE		PeaceGold	Professor
Christoph Stueckelberger		Globeethics : Artisanal Mining in DRC	Coordonnatrice Unité Croissance Inclusive & Développement Durable
Nelly Kankolongo Mutanda		UNDP	

